

NOTICE : Evolution du réseau de surveillance de la Zone à Risque de l'AUBM – Réouverture de la station urbaine Belfort Centre

Réseau de mesure :

Située dans la Préfecture du Territoire de Belfort (90), la station de mesure « FR82021 Belfort centre » a fonctionné de 2007 à 2018 pour donner des mesures de qualité de l'air de l'agglomération associée à une typologie urbaine. La surveillance a été effectuée à cet emplacement suivant l'historique de mesures suivant :

Polluant	Date du début de la mesure	Date de fin de la mesure
NO/NO ₂ /NOx	06/01/2011	31/03/2017
Ozone	28/12/2007	30/06/2018

La stratégie de mesures d'Atmo BFC pour la période 2022/2026 inclue notamment l'ajout de point de mesure dans les départements où les 4 polluants NO₂, Ozone, PM2,5 et PM10 n'étaient pas mesurés de manière continue en situation de fond.

Le département du Territoire de Belfort est alors concerné car il n'y a pas ou plus de mesure de ces polluants en situation de fond.

Qualité de l'air :

Résultats des mesures PM sur la période 2019-2023

Paramètre	Polluant	Station de mesure	Méthodes	2019	2020	2021	2022	2023
Moyenne annuelle (µg/m ³)	PM10	Belfort Centre	Mesures	-	-	-	-	-
			Modélisation	15,1	14,8	13,5	14,8	ND
	PM10	Belfort Octroi	Mesures	15,2	14,9	13,7	14,8	12,2
			Modélisation	15,3	14,6	13,5	14,8	ND
	PM10	Montbéliard Centre	Mesures	16,7	14,9	14,0	15,5	12,1
			Modélisation	16,3	14,8	13,9	15,5	ND

NB : Les données de modélisation 2023 ne sont à l'heure actuelle pas encore disponibles.

Les données de mesures de PM10 de l'AUBM sont inférieures à la valeur limite actuelle (40 µg/m³), ainsi qu'à celle prévue dans la future directive (20 µg/m³). En revanche, les valeurs sont parfois supérieures au futur seuil d'évaluation 15 µg/m³.

Les données PM10 de modélisation corroborent ce constat.

Paramètre	Polluant	Station de mesure	Méthodes	2019	2020	2021	2022	2023
Moyenne annuelle ($\mu\text{g}/\text{m}^3$)	PM2.5	Belfort Centre	Mesures	-	-	-	-	-
			Modélisation	10,1	8,9	9,1	9,0	ND
		Belfort Octroi	Mesures	-	-	-	-	-
			Modélisation	9,9	8,8	9,0	9,0	ND
		Montbéliard Centre	Mesures	10,7	9,7	9,5	8,9	7,7
			Modélisation	10,7	9,2	9,5	9,2	ND

Les données de mesures de PM2.5 de l'AUBM sont inférieures à la valeur limite actuelle ($20 \mu\text{g}/\text{m}^3$), ainsi qu'à celle prévue dans la future directive ($10 \mu\text{g}/\text{m}^3$) sauf en 2019. En revanche, les valeurs sont supérieures au futur seuil d'évaluation $5 \mu\text{g}/\text{m}^3$.

Les données PM2.5 de modélisation corroborent ce constat.

Impact de la future directive sur le réseau de surveillance

Le seuil d'évaluation des PM2.5 de $5 \mu\text{g}/\text{m}^3$ du projet de Directive européenne est dépassé sur les 5 ZAS de notre région. En revanche il n'y aurait pas de dépassement de la valeur limite prévue de $10 \mu\text{g}/\text{m}^3$.

Le seuil d'évaluation des PM10 de $15 \mu\text{g}/\text{m}^3$ du projet de Directive européenne est dépassé régulièrement sur les 5 ZAS de notre région, les niveaux étant en baisse, il y a une incertitude sur le réel dépassement des zones ZAR AUBM, ZAR Chalon, ZAR Besançon et ZR, en fonction de la période considérée. En revanche il n'y aurait pas de dépassement de la valeur limite prévue de $20 \mu\text{g}/\text{m}^3$.

Au regard des mesures et de la modélisation disponible, il n'y a pas de risque sur la ZAR AUBM de dépassement de la valeur limite prévue en PM10 de $20 \mu\text{g}/\text{m}^3$ sur la zone.

Au regard des mesures et de la modélisation disponible, il n'y a un faible risque sur la ZAR AUBM de dépassement de la valeur limite prévue en PM2.5 de $10 \mu\text{g}/\text{m}^3$ sur la zone.

Sans prise en compte de la réduction possible de 50% du nombre de points mesures, il est alors possible qu'il manque à notre réseau de mesure en l'état actuel des choses :

- 1 mesure de PM2.5 sur la ZAR AUBM
- 1 mesure de PM2.5 sur la ZAR Besançon
- 1 mesure de PM10 sur la ZAR Besançon
- 1 mesure de PM10 sur la ZAR Chalon

Résultats des mesures des NOx sur la période 2019-2023

Paramètre	Polluant	Station de mesure	Méthodes	2019	2020	2021	2022	2023
200 µg/m ³ à ne pas dépasser plus de 3 fois dans l'année	NO ₂	Belfort Centre	Mesures	-	-	-	-	-
			Modélisation	0	0	0	0	ND
		Belfort Octroi	Mesures	0	0	0	0	0
			Modélisation	0	0	0	0	ND
		Montbéliard Centre	Mesures	0	0	0	0	0
			Modélisation	0	0	0	0	ND

Paramètre	Polluant	Station de mesure	Méthodes	2019	2020	2021	2022	2023
50 µg/m ³ à ne pas dépasser plus de 18 fois dans l'année	NO ₂	Belfort Centre	Mesures	-	-	-	-	-
			Modélisation	-	-	-	0	ND
		Belfort Octroi	Mesures	3	0	2	0	0
			Modélisation	-	-	-	0	ND
		Montbéliard Centre	Mesures	2	0	1	0	0
			Modélisation	-	-	-	0	ND

Paramètre	Polluant	Station de mesure	Méthodes	2019	2020	2021	2022	2023
Moyenne annuelle (µg/m ³)	NO ₂	Belfort Centre	Mesures	-	-	-	-	-
			Modélisation	19,9	15,3	14,8	15,2	ND
		Belfort Octroi	Mesures	22,6	17,2	17,7	17,7	15,2
			Modélisation	21,2	15,5	15,3	15,6	ND
		Montbéliard Centre	Mesures	18,9	15,7	15,6	16,4	14,0
			Modélisation	18,7	15,1	14,5	15,5	ND

Les données de mesures sont inférieures à la valeur limite actuelle (40 µg/m³), ainsi qu'à celle prévue dans la future directive (20 µg/m³), sauf en 2019. En revanche, les valeurs sont supérieures au futur seuil d'évaluation 10 µg/m³.

Les valeurs limites horaires et journalières de la future directive ne sont pas non plus dépassées.

Les données de modélisation corroborent ce constat.

Impact de la future directive sur le réseau de surveillance

Le seuil d'évaluation du NO₂ de 10 µg/m³ du projet de Directive européenne est dépassé systématiquement sur les stations des 4 ZAR de notre région, et de manière moins régulière sur les stations sur la ZR.

Au regard des mesures et de la modélisation disponible, il n'y a pas de risque sur la ZAR AUBM de dépassement des valeurs limites de NO₂ prévue sur la zone.

En revanche, il n'y aurait de dépassement de la valeur limite prévue de 20 µg/m³ que sur la ZAR Chalon.

Sans prise en compte de la réduction possible de 50% du nombre de points mesures, il est alors possible qu'il ne manque pas à notre réseau de mesure en l'état actuel des choses de mesures de NO₂.